

PREVENTION DES RISQUES



Un coût ?
OU
Un investissement ?

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL EST-CE JUSTE DE LA RÉGLEMENTATION ?



Non !

sans une démarche de prévention globale,
les conséquences peuvent être
encore plus graves



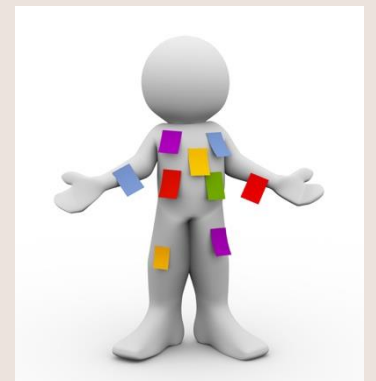
ABSENTÉISME ET DÉSORGANISATION DES ÉQUIPES

- Arrêts de travail

700 000 AT/an en France



- Surcharge pour les collègues



- Perte de continuité dans l'activité...



COÛTS FINANCIERS POUR L'ENTREPRISE

- AT/MP -> hausse des cotisations

3,5 Millions d'euros



- Perte de productivité



- Remplacement du personnel...



RISQUES JURIDIQUES ET PÉNAUX POUR L'EMPLOYEUR

En cas

- d'accident
- de manquement à l'obligation de sécurité,
la responsabilité de l'employeur peut être
engagée.

- Faute inexcusable
- Homicide involontaire...



LE DOCUMENT UNIQUE EST SOUVENT VU COMME UNE FORMALITÉ,

Alors qu'il devrait être
un véritable outil de pilotage
de la prévention



C'EST LÀ QUE J'INTERVIENS !



IPRP
Evaluation des risques - DUERP

Françoise REGNIER

prev-actions.com 06 43 62 01 04
prevactions.regnier@gmail.com



SIRET 889218699900037



PREV'Actions
Formations

Santé Sécurité Conditions de Travail

prev-actions.com 06 43 62 01 04
prevactions.regnier@gmail.com



SIRET 889218699900037
N° activité 535 609 978 56



IPRP

(INTERVENANTE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS)

ET

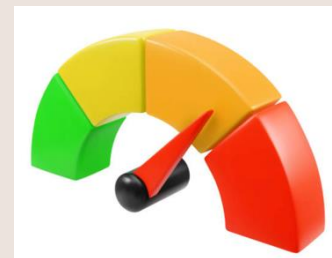
FORMATRICE EN SSCT

(SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL),

J'accompagne les organisations pour :

✓ Construire ou mettre à jour un DUERP

utile et opérationnel

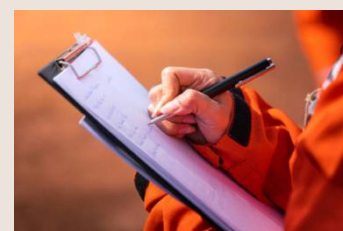


✓ Analyser les situations de travail réelles



✓ Identifier les risques et prioriser

les actions de prévention



✓ Former les acteurs de l'entreprise pour qu'ils deviennent eux-mêmes acteurs de

la prévention



L'OBJECTIF N'EST PAS UNIQUEMENT
DE RÉPONDRE
À UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE
MAIS DE RÉDUIRE LES RISQUES



- HUMAINS
- ORGANISATIONNELS
- FINANCIERS
- JURIDIQUES

Une démarche de prévention bien menée protège à la
fois :

- les salariés
- l'organisation du travail
- et la responsabilité de l'employeur

